



Le Journal de Boissettes

Le Journal d'informations municipales - Février 2026

www.boissettes.fr / Courriel : mairie@boissettes.fr

N° 129



Photos : Oriane Podevin et Laurène Ladoux

Boissettes sous la neige

Directeur de la publication : M le Maire Thierry SEGURA

Comité de rédaction : Pascale BACQUET, Marie CORNET-VERNET, Oriane PODEVIN

Impression et mise en page : Imprilith

Parution 3 fois par an : février, juin et octobre - 260 exemplaires

Distribution par l'équipe municipale

Mairie : 3 place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05

Chères Boissettaises, chers Boissettais,

C'est avec une certaine émotion que je rédige cet éditto, le dernier de ce mandat.

Cette période 2020-2026 a été riche en événements mondiaux inédits et souvent douloureux voire dramatiques. Ce mandat a commencé par la pandémie de COVID 19 puis s'est poursuivi avec la guerre en Ukraine qui, encore aujourd'hui, frappe cette partie de l'Europe entraînant drames humains et exodes. Depuis, les crises internationales et nationales s'enchaînent !

Ces événements ont entraîné de nombreuses répercussions sur Boissettes et sur vous, ses habitants, qui avez su faire preuve de solidarité pour aider celles et ceux qui étaient en difficulté. Cela doit rester une grande fierté pour notre village.

Tout au long de ce mandat, l'équipe municipale a travaillé avec la feuille de route que vous lui avez fixée :

LA PRESERVATION et L'EMBELLISSEMENT de NOTRE VILLAGE

LA SECURITE

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA TRANSITION ECOLOGIQUE et LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



En cette période de réserve pré-électorale, la parole des élus est contrainte et leur communication doit être mesurée, je ne pourrai donc pas faire un bilan détaillé des actions menées depuis 2020.

Le 15 mars prochain, venez nombreux voter pour choisir une nouvelle équipe municipale.

C'est l'avenir de notre village qui se joue à chacune de ces échéances.

Je souhaite, à vous, vos familles et à Boissettes, une excellente année 2026.

Bonne lecture de ce Journal de Boissettes !

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry SEGURA

Sommaire

- p 2** Agenda
- p 3**
 - Interview de Sylvie Garcia
 - Zoom sur
- p 4-5** Informations communales
- p 6**
 - Qui est responsable de l'élitage ?
 - Alerte chenilles processionnaires
- p 7** Village d'enfants et adolescents
- p 8** Histoire de Boissettes
- p 9** Informations utiles
- p 10** Que fait l'Agglo pour vous ?
- p 11** Vie associative
- p 12**
 - Quiz
 - Etat civil
 - Bloc-notes

AGENDA

- Le 8 mars - 18h
Concert Le jeune prodige/ Boissettes en scène
- Les 15 et 22 mars
Élections municipales
- Le 15 mars - 11h
Concert de l'Orchestre Melun Val de Seine/Les 26 couleurs
- Dimanche 29 mars
Passage à l'heure d'été/ 2h
- Le 1^{er} avril
Reprise de la collecte des déchets verts
- Le 4 avril - 10h30
Assemblée générale /ABSL /Salle L'Ecole
- Le 11 avril - 20h30
Concert LAMBZ /Le chaudron/Le Mée sur Seine
- Le 19 avril - 17h
Concert Aïgal / Boissettes en scène
- Le vendredi 8 mai
Commémoration du 8 mai
- Le 31 mai - 18h
Concert Quator Dutilleux et Victor Julien Laferrière/ Boissettes en scène

• Interview de Sylvie Garcia , agent d'entretien à la mairie

Bonjour Sylvie, vous travaillez à la mairie de Boissettes depuis 27 ans.

Pouvez -vous vous présenter aux habitants ?

Je suis fonctionnaire, titulaire à la mairie de Boissettes où je viens tous les mardis après-midi pendant cinq heures. J'ai plusieurs employeurs. Je travaille également dans une entreprise privée à La Chapelle la Reine et chez des particuliers.

Quelles sont vos missions au sein de la mairie ?

Je suis chargée de l'entretien des locaux mais aussi de la Salle L'Ecole.

Pouvez-vous faire un bilan de ces années passées à la mairie ?

Mes missions au fil des années ont été multiples. J'ai participé à deux recensements, avec la secrétaire de mairie qui était en poste à Boissettes à l'époque, en aidant certains Boissettais à remplir le questionnaire de l'Insee.

Quand il y avait encore une école dans la commune, j'accueillais les enfants pour la montée ou la descente du bus.

J'ai, au fil du temps, créé des liens avec certains habitants chez qui je travaillais. Plusieurs ne sont plus là aujourd'hui et j'en garde des souvenirs émus.



Zoom sur...



Nicolas Lambert

Photos : Coralie Daudin

LAMBZ en concert le 11 avril à 20h30

M Lambert Nicolas est musicien sous le nom LAMBZ et habite Boissettes. Il sera en concert le samedi 11 avril prochain à 20h30 au Chaudron, à Le-Mée-Sur-Seine. Pour vous donner envie d'aller le voir, il se présente.

LAMBZ est né et a grandi en banlieue parisienne, d'où il tire le goût tant du verbe bien senti, que de la musique vivante venant parfois de l'autre côté de la planète. C'est en tant que guitariste qu'il commence sur scène pendant près de dix ans.

Mais l'envie d'écrire et d'exprimer les choses à sa manière le mènera à écrire

et composer un album : *Dans la vraie vie*, Reggae dans l'intention et chanson française dans le texte pour un projet en toute authenticité.

Depuis, il défend ses compositions originales sur scène entouré de ses musiciens avec un set énergique et captivant.

Informations :
lechaudron@lemeesurseine.fr
01 64 10 24 53

Achat des billets : 4€ en prévente sur culturetvous.fr - 8€ sur place

En scannant le QR code vous pourrez accéder aux clips et extraits de concerts.



Commémoration du 11 novembre

Pour cette commémoration 2025, le Conseil Municipal des Enfants (CME) 2025-2026 était présent. Les jeunes élus ont lu deux textes très émouvants.

Après avoir lu les discours de la Ministre et de la Ministre déléguée aux armées et aux anciens combattants, Thierry Segura a déclaré : « Il y a 107 ans, l'Armistice signée le 11 novembre mettait fin aux combats de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, comme chaque année, nous nous retrouvons devant notre monument aux morts pour honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté. Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui, c'est accepter de tirer les leçons de l'Histoire. Ces milliers, millions de morts pour la France, nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance. **Gratitude**, c'est se souvenir du sacrifice de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. **Lucidité**, c'est se souvenir que celle qui devait être la « Der des Ders » a été suivie 21 ans plus tard par une autre guerre mondiale. **Espérance**, c'est ne pas douter de la capacité de l'humanité à venir à bout des défis qui se présentent à elle. Ainsi, à la guerre entre Nations se rajoutent les enjeux liés au dérèglement climatique et ceux liés au dérèglement économique. Les événements que nous vivons à l'international et en France montrent que ces enjeux sont immenses et rien n'est jamais acquis. Nos générations doivent être à la hauteur de ces enjeux comme nos aînés l'ont été en 14-18. Une dernière citation de l'écrivaine Elie Wiesel : « ceux qui ne connaissent pas leur Histoire s'exposent à ce qu'elle recommence ».

Un murier platane a été planté près de la maison des associations récemment rénovée, dans le parc communal.

Cette commémoration s'est poursuivie par un moment de convivialité offert par l'ABSL.



Photo : Pierre-André Perchereau



Cérémonie des vœux 2026

Le dimanche 11 janvier, M le Maire et l'équipe municipale vous accueillait dans la salle L'Ecole pour la cérémonie des vœux 2026. On pouvait remarquer, cette année, une affluence sans doute record. La prochaine campagne électorale imposait à Thierry Segura un discours neutre, se bornant à présenter ses vœux aux habitants et rappeler factuellement les réalisations de la municipalité. Des maires de communes de l'Agglo étaient présents. Le recensement de la population approchant, le coordonnateur M Daras en a exposé le déroulement. Mme Nadaud, l'agent recenseur, s'est présentée.

57 colis gourmands ont été distribués aux habitants de plus de 70 ans. Cette année encore, des chèques « J'aime ma ville » ont été offerts aux 24 enfants et adolescents qui en avaient fait la demande et qui s'étaient déplacés pour les recevoir. M Leccia, président de l'UNICOM (union des commerçants de Melun) était présent pour saluer ce partenariat.

Comme le veut la tradition à Boissettes, des galettes des rois ont ensuite été partagées pour clore ce moment fort de l'année à Boissettes.



Photo : Pierre-André Perchereau



Photo : C Barrault

Environnement

Au mois de novembre, Philippe Barrault et Philippe Gras ont élagué des arbres, Place de Verdun et rue du Mont aux lièvres.



Lors de l'important épisode neigeux, début janvier, ils étaient encore à l'œuvre pour saler ou dégager les routes. Sur deux jours, une tonne de sel a été utilisée.

La tempête, qui a suivi, a provoqué la chute d'arbres sur les routes de la commune et Philippe Barrault a agi tôt le matin pour rétablir la circulation.



Photo : Ph Barrault

Sécurité

On ne peut que déplorer une recrudescence des dépôts sauvages notamment aux abords du cimetière. Dans ce contexte, les contrevenants sont passibles d'une verbalisation pouvant aller jusqu'à 1500 euros.

Vie scolaire

Le 11^e Conseil Municipal des Enfants, élu le mardi 30 septembre 2025 par leurs pairs, est composé de Soline GAUVIN Maire, Romain THIBAUD 1^{er} adjoint, Yaël KWAKYE 2^e adjointe et de Léo GUITTON, Sally HAJ DARWICH, Mila LINGLAIN, Jules RACCAH, conseillers.

Leurs projets pour cette année 2025-2026 sont entre autres :

- de prendre soin de leur environnement avec l'ajout de poubelles à tri sélectif, de maisons pour les oiseaux
- d'organiser une campagne de nettoyage de la forêt
- de créer une boîte à livres pour enfants
- de réaliser et poser des affiches supplémentaires : «Attention Piétons»
- de prévoir une collecte alimentaire à Noël avec l'épicerie solidaire LAFAMISOL

Comme chaque année, nos jeunes élus ont commencé leur mandat avec un emploi du temps bien chargé puisqu'il leur a fallu, dès octobre, préparer les cérémonies du 11 novembre dans les deux communes avec la lecture des textes : «Le soldat» chanson de Florent Pagny et la lettre écrite par Bernard Maître, marin résistant.

En novembre, ce fut l'organisation de la collecte alimentaire solidaire et en décembre la préparation des vœux 2026 qu'ils ont partagé avec les habitants de Boissise-la-Bertrand et de Boissettes les 10 et 11 janvier.

Jeudi 18 décembre, l'école Les Fontaines a organisé son repas de Noël. Ce fut l'occasion, cette année, de réunir autour de la table les différentes équipes qui accompagnent les élèves tout au long de l'année. C'est ainsi que les enseignantes, M Rousselin directeur d'école, l'équipe de la circonscription du Mée sur Seine, M Chambon Inspecteur de l'Éducation Nationale, les agents municipaux, les élus de Boissise-la-Bertrand et de Boissettes et les bénévoles de l'étude ont eu la surprise d'assister à une chorale organisée par les élèves, leurs enseignants et les animateurs du centre.

Marie Cornet-Vernet



Photo : Pierre-André Perchereau



Début janvier, la tempête GORETTI a traversé la France. La Seine et Marne a été impactée par de forts coups de vent. Cela a provoqué de nombreuses coupures d'électricité : au pic 7500 clients ont été privés d'électricité. La quasi-totalité de ces coupures sont la conséquence d'arbres, non entretenus par les propriétaires, qui sont tombés sur les lignes aériennes 20 000 volts exploitées par Enedis. Enedis appelle à la responsabilité des propriétaires.



Responsabilité du propriétaire en cas de chute d'arbre ou branche sur une ligne électrique

1 / L'élagage

Un enjeu essentiel de sécurité collective pour éviter les coupures d'électricité lors de vents violents

Les chutes d'arbres et de branches sur les lignes électriques aériennes représentent un risque important en cas de vents violents, entraînant de longues coupures de courant et mettant en danger la sécurité d'autrui.

Pour prévenir ces risques, Enedis investit chaque année plusieurs millions d'euros dans la surveillance et l'entretien du réseau électrique, mais la responsabilité des propriétaires peut également être engagée.



Propriétaire ou Enedis : qui est responsable de l'élagage ?

La responsabilité du propriétaire

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-consultations.enedis.fr

*Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'intention de Commencement de Travaux

La responsabilité d'Enedis

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élague est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.



Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT* au moins 15 jours avant le début des travaux.

Distances, règles de sécurité... : ce qu'il faut savoir

2 / Distances de sécurité (norme NF C 11-201)



LIGNES HAUTE TENSION (HTA)
15 ou 20 000 volts



LIGNES BASSE TENSION (BT)
230/400 volts



LIGNES ISOLÉES BASSE TENSION (BT)
230/400 volts

Enedis conseille également à tout propriétaire d'effectuer un diagnostic santé de ses arbres.

En effet, si la hauteur de l'arbre est plus importante que la distance qui le sépare de la ligne électrique aérienne et si celui-ci tombe sur la ligne lors d'un coup de vent, Enedis peut engager une procédure auprès du propriétaire afin de facturer les coûts relatifs à la réparation de la ligne électrique.

NOUS CONTACTER



Service d'assistance et de dépannage :
09 72 67 50 - n° de votre département



info-asr-eligage@enedis.fr



www.enedis.fr



Alerte Chenilles processionnaires

Comme chaque année, la saison des chenilles processionnaires se profile à l'horizon !

Et comme chaque année, les services des urgences vétérinaires vont recevoir en urgence de nombreux chiens et chats gravement envenimés par les poils urticants de ces chenilles. Certains succomberont à leurs blessures. Pour éviter une grande partie de ces drames, ils ont besoin de vous !

Les équipes du 3115 ont développé un outil de signalement en ligne, simple, rapide et efficace : -Alerte Chenilles Processionnaires -Téléphone : 3115 (gratuit depuis fixes et mobiles)

Vous pouvez signaler la présence de chenilles processionnaires et ainsi permettre aux promeneurs et leurs chiens d'éviter ces secteurs.





Tout au long de la reconstruction du village, des articles proposés par Julie Basset d'Action Enfance, vous ont permis de suivre l'avancée des travaux. Suite à l'intérêt que cela semble avoir suscité, M Gérin, directeur du village, a accepté de poursuivre en vous présentant les activités et projets de ce lieu phare de Boissettes.

La vie à la BOISSERELLE : retour sur une fin d'année riche et un début 2026 prometteur

L'automne a débuté sous le signe du partage et de la convivialité avec l'accueil comme chaque année, des LAG SPIRIT, une **association de motards**, venus célébrer Halloween à nos côtés. Ce moment festif et chaleureux a permis aux enfants et adolescents de vivre une journée différente, placée sous le signe de la rencontre, de la solidarité et de la bonne humeur.

La fin d'année a ensuite été marquée par un temps fort particulièrement fédérateur : une **journée au Parc Astérix**, réunissant l'ensemble des jeunes, et des professionnels de la Boisserelle. Ce moment, hors du cadre habituel, a permis de renforcer les liens, de créer des souvenirs communs et de partager un véritable temps de plaisir collectif.

Les fêtes de fin d'année se sont poursuivies avec un **Noël célébré dans les maisons**, favorisant les temps entre fratries, dans une atmosphère familiale et bienveillante. Pour le passage à la nouvelle année, une **soirée "Chic et Choc"** a été organisée dans la salle polyvalente de la Grande Maison. Les jeunes ont pu s'impliquer dans la préparation et profiter d'un moment festif marquant le passage en 2026.



L'hiver nous a également offert de beaux instants de convivialité. Lorsque la neige s'est invitée, petits et grands ont partagé une **grande bataille de boules de neige**, avant de se retrouver autour de **crêpes** bien méritées, dans une ambiance chaleureuse.

L'année 2026 s'annonce tout aussi dynamique. Plusieurs **comités** ont vu le jour, favorisant la participation active des jeunes à la vie de l'établissement :

- Le **comité environnement**,
- Le **comité des fêtes**,
- Le **comité prix littéraire**,
- Le **comité des sports**.

De nombreuses actions seront organisées tout au long de l'année dans ce cadre. Fidèles à notre volonté d'ouverture et d'ancrage local, les **habitants de Boissettes** seront, s'ils le souhaitent, associés à certains de ces projets. A travers ces initiatives, notre établissement poursuit son engagement : offrir aux jeunes un cadre sécurisant, éducatif et vivant, tout en s'inscrivant pleinement dans la vie de la commune.

*Benoist GERIN, Directeur du Village d'Enfants
et d'Adolescents La Boisserelle*



Histoire de Boissettes

PAUL ADRIEN GILLON

(1853-1934), Maire de Boissettes pendant deux mandats

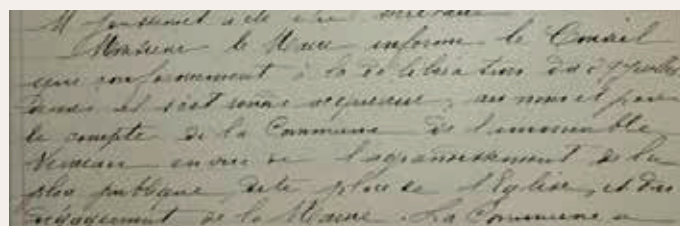
PARTIE 1



À son premier mandat, il est élu par le conseil municipal avec 7 voix sur 8. L'usage coutumier (et non juridique) de l'époque est qu'un candidat dans les petites communes ne vote pas pour lui-même.

Ses actions au sein de la Commune

Lors de la Première guerre mondiale, Paul Adrien Gillon a 67 ans en 1914 et devra s'adapter aux conséquences de la guerre 14-18, tant pour Larousse dont de nombreux employés sont sur le front, que pour le Conseil municipal dont des membres sont « mobilisés ».



Conseil municipal du 19 août 1917

À travers la lecture des comptes-rendus des Conseils municipaux de sa longue mandature, les débats portent sur des thèmes semblables à ceux d'aujourd'hui : les travaux et l'entretien, les besoins de financement avec la recherche de subventions, le vote des budgets... Quelques sujets sont structurants comme l'achat de l'immeuble Vesneau le 19 août 1917 en vue de l'agrandissement de la place publique dite place de l'Église, qui sera supprimée pour la création de la place du village dans sa dimension actuelle, ou encore le refus de participer financièrement à la construction de la gare du Mée sous prétexte que « cette gare ne devait rendre que de faibles services à la commune ». Là, sa vision ne fut pas tout à fait juste ! C'est aussi un argument de bonne gestion des finances locales ! »

Autre anecdote : « la nomination d'un conseiller pour remonter les poids de l'horloge communale ». Et enfin, plus social : l'attribution « d'aides aux vieillards » par le Bureau de bienfaisance, qui correspond aux actuelles « aides sociales ». À cette époque, la retraite n'existe pas.

La partie 2 sera publiée dans le journal de juin 2026

Xavier Daras

Avec nos remerciements

à Sonia Cornebise pour l'accès aux archives de sa famille et sa contribution rédactionnelle et historique.

Les sources

(1)Source https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Paul_Adrien_Gillon/121437

(2)<https://www.imec-archives.com/matieres-premieres/blogs/blog/les-employes-des-editions-larousse-dans-la-grande-guerre>

Sa vie professionnelle

Paul Adrien Gillon a été directeur-gérant de 1887 à 1919 de la maison Larousse. Il a succédé à une période de transition après la mort de Pierre Larousse et a joué un rôle clé dans la structuration et la modernisation de l'entreprise. Il était le neveu d'Augustin Boyer, un des premiers associés de Pierre Larousse, et a travaillé aux côtés d'autres figures importantes comme Émile et Georges Moreau, ainsi que Claude Augé, qui a notamment dirigé la publication du célèbre Petit Larousse illustré à partir de 1905.



Son arrivée à Boissettes

Le 5 novembre 1904, il achète une grande propriété au 15 rue Brouard, qui s'étend sur toute la surface des deux actuels parcs de la Varenne. À lire les archives des conseils municipaux de l'époque, son ferme attachement au village en fait un acteur très présent et dans la durée. Il a eu deux mandats de maire : de mai 1912 à août 1921, et de mars 1929 à janvier 1930.

L'Association Intermédiaire, Travail Entraide, au service de l'emploi et des habitants



Implantée au Mée-sur-Seine, l'Association Intermédiaire (AI) favorise l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, tout en répondant aux besoins des habitants et acteurs locaux.

L'AI accompagne les demandeurs d'emploi à travers des missions adaptées qui leur permettent de reprendre confiance, de développer leurs compétences et de construire progressivement un projet professionnel durable.

Elle met également du personnel à disposition pour des services de proximité (ménage, bricolage, jardinage), très appréciés notamment par les familles et les personnes âgées, ainsi que pour des missions auprès d'associations, de collectivités et d'entreprises.

Par cette action, l'Association Intermédiaire contribue à la fois à l'insertion des personnes et à la qualité de vie des habitants, en conjuguant solidarité, proximité et professionnalisme.

📍 **Contact Travail Entraide**
Association Intermédiaire
50 Avenue de la Gare – 77350 Le Mée-sur-Seine
Tél. : 01 60 56 50 70 – services@travailentraide.fr

EDF Solidarité / Mairie de Boissettes



Le Centre Communal d'Action Sociale de Boissettes (CCAS) et EDF /Solidarité ont signé une convention. La convention s'inscrit dans une démarche commune de partenariat en matière de lutte contre la précarité énergétique. Le C.C.A.S de Boissettes est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le soutien aux ménages dans leurs dépenses d'énergie.

EDF est un acteur légitime de lutte contre la précarité énergétique. Il est engagé depuis 30 ans dans des actions de solidarité en faveur des publics fragilisés et des clients démunis.

Dans ce contexte, le C.C.A.S de Boissettes prévoit avec l'appui notamment d'EDF :

- De permettre aux habitants de Boissettes en situation de précarité énergétique de bénéficier d'actions de prévention permettant la maîtrise des consommations d'énergie.
- De leur permettre de connaître les différents dispositifs et procédures d'aide en matière d'énergie, d'être informés et orientés vers les différents partenaires habilités à constituer ou à les aider à constituer des dossiers de demande d'aide pour impayés d'énergie.

Ceci dans le but d'éviter les dettes et les coupures d'énergie.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler vos factures, faites-vous connaître auprès du CCAS en appelant le secrétariat de la mairie.

**Que fait
l'AGGLO
pour vous?**



REJOIGNEZ LE RÉSEAU GREETERS

MELUN VAL DE SEINE RECRUTE SES NOUVEAUX GREETERS : DEVENEZ AMBASSADEUR DE VOTRE TERRITOIRE !

La Communauté d'agglomération Melun Val de Seine lance un appel aux habitants passionnés par leur territoire : le réseau des Greeters se développe et recrute dès maintenant de nouveaux bénévoles pour faire découvrir autrement nos richesses locales.

DES HABITANTS AMBASSADEURS DE LEUR TERRITOIRE

Nés à New York dans les années 1990, les Greeters, de l'anglais to greet, « accueillir », sont désormais présents dans le monde entier. Leur mission : accueillir gratuitement les visiteurs et partager leurs lieux favoris, anecdotes et bonnes adresses, comme ils le feraient avec des amis. Engagée dans une démarche d'authenticité et de tourisme participatif, l'agglomération Melun Val de Seine est membre de la Fédération nationale des Greeters et recherche activement des habitants volontaires pour étoffer son réseau.

UN TERRITOIRE RICHE EN PÉPITES LOCALES

Le territoire de Melun Val de Seine regorge de trésors souvent connus uniquement des habitants : patrimoine discret, paysages

inattendus, lieux culturels confidentiels, anecdotes historiques... C'est tout l'esprit Greeters : des balades personnalisées, gratuites et hors des sentiers battus, qui donnent à voir la région autrement. Cette approche s'inscrit dans la dynamique engagée par l'agglomération : développement des hébergements qualitatifs, valorisation de l'axe Seine, essor des liaisons douces et du slow tourisme.

POURQUOI DEVENIR GREETER ?

- Pour partager votre passion du territoire
- Pour rencontrer des visiteurs du monde entier
- Pour valoriser votre commune et ses richesses
- Pour proposer des balades conviviales, à votre rythme, selon vos centres d'intérêt

Aucune compétence technique n'est requise : la seule condition est d'aimer votre ville !

L'AGGLOMÉRATION RECRUTE DÈS MAINTENANT

Vous aimez raconter votre commune ? Vous connaissez des anecdotes uniques ?

Vous êtes fier de votre patrimoine local ? Rejoignez le réseau Greeters de Melun Val de Seine : les inscriptions sont ouvertes !

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Vous pouvez contacter Emeline Peschaud :
Emeline.peschaud@camvs.com

ou

Thania BOUTI, Chargée de mission
attractivité du territoire au sein de la
CAMVS :
thania.bouti@camvs.com
01 64 79 25 88

Vous aimez votre territoire ?
Vous souhaitez le faire découvrir ?

**DEVENEZ
GREETER**

**AMBASSADEUR DE
MELUN VAL DE SEINE !**

MelunValdeSeine.fr

À Boissettes, après Noël, c'est encore Noël !



Photo : Pierre-André Perchereau



Photo : O Podevin

Le Père Noël a reçu 20 lettres dans la boîte apposée sur son chalet devant l'église.

Il les a toutes lues avec attention et a chargé Kathy de remettre à chaque enfant, le jour des vœux du Maire, un bon d'achat pour un cadeau à choisir à La Grande Récré ou à la Fnac, selon l'âge de chacun.

Galette et jeux

Assemblée record pour le partage de la traditionnelle galette des ludophiles de l'ABSL.

Le 14 janvier, 22 personnes ont joué ce soir-là avec plaisir et gourmandise au tarot, à la belote, à la coinche et au scrabble.

Le placard de l'ABSL recèle bien d'autres jeux auxquels on joue le mercredi soir de 20 à 23 heures selon l'envie des présents.

Si jouer vous tente, rejoignez-nous. Contacter Béatrice au 06 10 87 23 74

Tous à l'AG le 4 avril

Vous le savez sans doute, l'ABSL - Association Boissettes Sports et Loisirs - est chargée, par délégation municipale, de proposer et d'organiser des événements et des activités dans la commune. C'est une équipe de 12 personnes, aidée par de nombreux bénévoles qui est en charge de l'animation du village.

À l'évidence, l'ABSL a besoin de votre participation et de votre adhésion : pour tout savoir sur l'agenda 2026 et être force de proposition pour d'autres activités.

Venez à l'Assemblée Générale le samedi 4 avril à 10h30 salle L'École.

Franceline Adt-Guilbert, secrétaire de l'ABSL

L'équipe municipale remercie l'équipe de l'ABSL et les bénévoles qui proposent leur aide, pour l'organisation de deux événements très attendus par les petits et les grands.

À l'occasion d'Halloween, la chasse aux bonbons a attiré de nombreux d'enfants déguisés, accompagnés de leurs parents, dans les rues du village. Les efforts de décoration de la salle L'École sont à souligner.

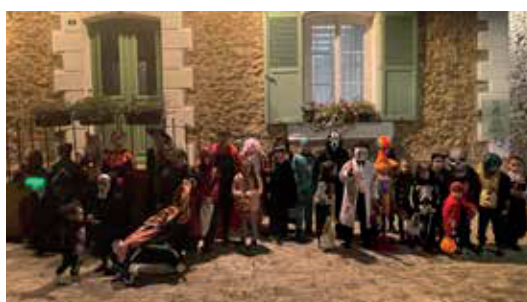
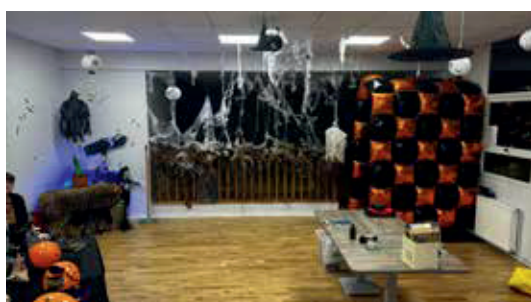


Photo : R Suinot

La soirée Beaujolais nouveau, est toujours un excellent moment où se mêlent danse et jeux. Ce fut le cas le 22 novembre dernier et cette année, c'est Raffi/scène 2000 qui assurait l'ambiance musicale.

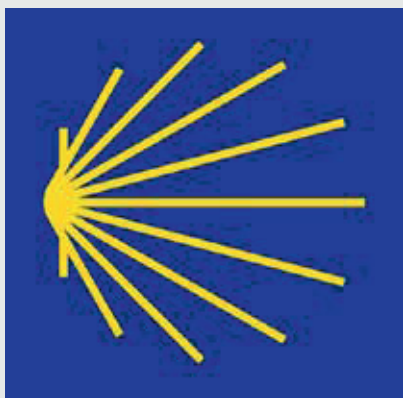


Réponse au QUIZ N° 5 :

Pourquoi le port (privé et accueillant) de Boissettes se nomme-t-il « Port Saint-Jacques » ?

Indice assez facile : un coquillage

La coquille Saint-Jacques est symbole du pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle au Portugal depuis le Xe siècle. C'est un repère explicite qui guide le pèlerin sur le bon chemin. On le trouve aussi bien sur le chemin que dans différents monuments religieux jusqu'au tombeau de Saint-Jacques au Portugal.



La balise officielle des chemins de Saint-Jacques de Compostelle

À ce jour, aucune preuve factuelle n'a été trouvée pour fournir une explication sérieuse pour comprendre la relation entre le pèlerinage et Boissettes. Nous avons cependant un indice. Un des chemins « officiels » passe par Saint-Fargeau Ponthierry ; c'est une proximité géographique évidente avec Boissettes. Cette voie historique relie la capitale française à Vézelay, l'un des quatre grands points de départ vers Compostelle. Elle est connue sous le nom de Via Senonensis.

Un gîte d'étape jacquaire se trouve à Saint-Fargeau Ponthierry pour les « pèlerins-marcheurs » afin d'y passer une nuit et de pouvoir y dîner et continuer le lendemain vers Ville Saint-Jacques après Avon. Le pèlerinage se fait à pied. Pour cela les gîtes d'étapes sont espacés d'environ 20km. Celui de Saint Fargeau est situé 1 rue des Charmes, Domaine des Grands Cèdres, Hameau de Moulignon 77310 Saint-Fargeau Ponthierry. M Gérard Behuret accueille avec bienveillance les pèlerins.

La recherche sur l'origine du nom du port de Boissettes continue donc...

QUIZ N° 6

Qui est le célèbre créateur de caractères ayant vécu à Boissettes ?

Indice : attention à la difficulté polysémique

Réponse dans le prochain numéro de juin 2026.

État-civil

L'équipe municipale assure de sa sympathie la famille éprouvée par le décès de :
Mme Bernard Hélène née Faucher : le 26 décembre 2025.



Bloc-notes



Une recette de dessert qui permet d'allier gourmandise et diététique :
le choco-avocat. L'avocat remplace le beurre.

Ingrédients : 1 gros avocat, 80 gr de sucre, 4 œufs, 1 sachet de levure, 100 gr de farine, 200 gr de chocolat noir.

Faire fondre le chocolat ; ajouter les œufs, le sucre, la farine et la levure. Incorporer l'avocat écrasé en dernier.

Cuisson : thermostat 6, pendant 25 minutes.